

Réf: Dossier 286426

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE MARIE KEREN ENERGIE SARL » en abrégé «
EMK ENERGIE SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD A
GAUCHE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Jan 202, et enregistrés au CEPICI le 01 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE MARIE KEREN
ENERGIE SARL » en abrégé « EMK ENERGIE SARL »

Objet : -ECLAIRAGE PUBLIC,
-ELECTRICITE BATIMENT,
-TRAVAUX PUBLICS,
-GENIE CIVIL(BATIMENT),
-LOGISTIQUE,
-IMPORT-EXPORT,
-COMMERCE GENERAL, DIVERSES PERSTATIONS
DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD A
GAUCHE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KOFFI ZOUBOUÉ BANY NAZAIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01479 du 20/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09694/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

